

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

TRUSTEAM OBLIGATIONS COURT TERME

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

TRUSTEAM OBLIGATIONS COURT TERME

FR0007476734 – Part C

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

TRUSTEAM FINANCE

<http://www.trusteam.fr> ou appeler le 01 42 96 40 30 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de TRUSTEAM FINANCE en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

TRUSTEAM FINANCE est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 15/10/2000 sous le numéro GP00054 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/04/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE

Il a été agréé le 12/01/1994 et créé le 17/01/1994 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Caractéristiques essentielles :

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 8. Le fonds dispose du Label ISR.

Son objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin de réaliser, sur une période de 12 mois, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite constitué de 80% de l'ESTER capitalisé et de 20% de l'Euro MTS 1-3 ans, tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de l'univers d'investissement.

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement avec une réduction de 20%.

L'ESTER correspond au taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunts au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la Zone euro et l'Euro MTS 1-3 est composé de titres d'obligations des états de la zone euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt sur des maturités courtes, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Classification : OPCVM « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Le fonds maintient un taux d'analyse et d'éligibilité des titres sélectionnés minimum de 90%.

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement/risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport Article 173, Politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure d'impact ISR, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponible sur <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>

Par la suite, les principales stratégies d'investissement s'appuient sur le cadre macroéconomique discuté en comité de gestion et sur les anticipations des gérants sur les marchés de taux et de crédit.

- La gestion du risque de taux consiste à déterminer la répartition entre les titres à taux fixe, taux variable ou à taux révisable, et à sélectionner le ou les points de la courbe de taux entre 0 et 3 ans offrant le plus de rendement,

- Une gestion du risque de signature vise à sélectionner des émetteurs en fonction de leur notation et leur couple rendement/risque.

- Une gestion du risque de liquidité vise à assurer le suivi permanent de la durée de vie moyenne du portefeuille. L'actif du fonds est décomposé en différentes poches de maturités dont l'ajustement s'effectue en fonction des souscriptions/rachats. Les liquidités détenues par le fonds sont une décision de gestion et ne sont pas exclues de l'assiette de gestion.

Les émetteurs monétaires, obligataires sont sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers éligible, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm", tel que défini par l'Investment Management Project (IMP). Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernés par cette analyse

Les investissements sont réalisés sur des titres de créances d'Etats (dans la limite de 50%) ou d'émetteurs privés à taux fixe, taux variable ou taux révisable (obligations, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étranger), sur des dépôts à terme et plus généralement sur tout instrument du marché monétaire ou obligataire, libellés en euro ou autre devise (dans la limite de 10%), appartenant obligatoirement à l'union européenne ou l'OCDE.

Dans la limite de 50%, le fonds peut détenir des instruments financiers du marché monétaire ou obligataire émis ou garantis par une autorité locale, régionale ou centrale d'un Etat membre, la Banque Centrale d'un Etat membre, la Banque Centrale Européenne, l'Union Européenne ou la Banque Européenne d'Investissement notés au minimum « Investment Grade »

Les OPC doivent répondre aux critères de la Directive 2009/65/CE. Le fonds est principalement investi en titres vifs, et seulement de manière accessoire en OPC. Ces OPC intégreront une approche extra financière fondée sur un engagement significatif dans la gestion et / ou seront catégorisé en Art 8 ou 9 selon le règlement (UE) 2019/2088.

La maturité résiduelle à l'échéance des titres en portefeuille est inférieure ou égale à 3 ans. Le poids des titres de maturité résiduelle supérieure ou égale à 2 ans, sera compris entre 20% et 100%.

Il n'y a pas d'exposition au risque action.

Le fonds est autorisé à utiliser des instruments dérivés sur taux et change, en couverture et en exposition, à l'exclusion des swaps de taux ou du change à terme (futures, options, swaps) qui sont utilisés seulement en couverture.

Les différents instruments utilisés sont notamment des TCN (Titres de Créances Négociables), des obligations taux fixes, variables ou indexés, des EMTN (Euro Medium Term Note), des dépôts à terme (dans la limite de 100% maximum), des ECP (Euro Commercial Paper), London CD's émis sur des marchés organisés et, dans la limite de 10% maximum, des parts ou actions d'OPCVM monétaires, monétaire court terme et d'obligations et titres de créances libellés en euro, de droit français ou étranger, de FIA de droit français. Enfin, le fonds peut avoir recours à des emprunts d'espèces à hauteur de 10%.

La notation des émetteurs est soit au minimum A3 pour une note court terme ou soit BBB- pour une note long terme (notation Standard and Poors ou équivalent) et/ou notés équivalents par Trusteam. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la Société de Gestion selon son processus interne de notation.

La sensibilité sera comprise entre 0 et 2.5.

Affectation des sommes distribuables : Les revenus nets du fonds sont systématiquement réinvestis.

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres sont centralisés chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux, avant 12h et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour, calculé en J+1. Les souscriptions/ rachats sont réglés en valeur J+2 par le dépositaire.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur <http://www.trusteam.fr> ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Ce fonds s'adresse à tous souscripteurs, plus particulièrement aux investisseurs personnes physiques et morales, qui souhaitent dynamiser la trésorerie de leur portefeuille.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Dans le cadre de la réglementation FATCA : Ce fonds s'adresse aux investisseurs mentionnés ci-dessus à l'exception des "US persons" qui ne sont pas autorisées à souscrire dans ce fonds. En effet, les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues directement ou indirectement aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA).

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 12 mois.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : il s'agit de la dégradation de la qualité d'un émetteur ou sa défaillance. En cas de défaillance ou de dégradation de la notation, la valeur liquidative pourra baisser. Ce risque est mesuré du fait de la mise en place de règles de notation et de dispersion des signatures.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Risque de Durabilité : il touche la valeur des investissements qui peut être affectée négativement ; Ce risque sera suivi ex ante, et mesuré par la Satisfaction Client. Ce risque peut aggraver les risques du fonds à travers les risques de marché, de crédit, de liquidité.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. Pour plus d'informations sur les risques, l'investisseur se référera au prospectus de l'OPCVM.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 1 an		Si vous sortez après 1 an
Exemple d'investissement : 10 000 EUR		
Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 1 an. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 500 EUR -5,04%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 560 EUR -4,41%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 300 EUR 2,98%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2020 et avril 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI TRUSTEAM FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de TRUSTEAM FINANCE. En cas de défaillance de TRUSTEAM FINANCE, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	52 EUR
Incidence des coûts (*)	0,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement soit de 0,5% avant déduction des coûts et de 0,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	14 EUR
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 1 an

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 12 mois. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

TRUSTEAM FINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de TRUSTEAM FINANCE au 11 Rue Berryer, 75008 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <http://www.trusteam.fr>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <http://www.trusteam.fr>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

TRUSTEAM FINANCE - 11 Rue Berryer, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <http://www.trusteam.fr>.

La responsabilité de TRUSTEAM FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

